

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises	15 francs
		Etranger	20 —

2.337 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 8 Décembre, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission de :

M. Morand, 20, rue Waldeck-Rousseau, Lyon, *Mycologie*, parrains M. Pouchet et D^r Bonnamour. — M. Choullarian Vartan, 200, rue Paul-Bert, Lyon, *Mycologie*, parrains M. Pouchet et D^r Bonnamour. — M. Nayme (Jean), étudiant en pharmacie, 6, rue Beaulieu, Roanne (Loire), parrains MM. Larue et Combet. — M. Locquin (Marcel), 9, rue Jeanne-d'Arc, Lyon, *Mycologie*, parrains M. Jossierand et D^r Bonnamour. — M. Vidal (Maurice), Plazac (Dordogne), *Préhistoire, Anthropologie*, parrains MM. R. May et professeur Cardot. — M. Roth (Paul), Laboratoire de Biologie expérimentale de la Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Paris (5^e), parrains MM. les D^{rs} Riel et Bonnamour. — M. Delvincourt (L.), 3, rue Totus, Nîmes (Gard), *Coléoptères franco-rhéniens*, parrains MM. les D^{rs} Riel et Bonnamour. — M^{lle} Cluze, 22, rue Germain, Lyon (6^e), parrains D^r Riel et M. Pouchet. — M^{lle} Croutaz, 7, rue d'Ivry, Lyon (4^e), parrains MM. Defaïsse et Pouchet. — M. Parpillon (Gabriel), 2, rue de Verdun, Clos Bissardon, Lyon, parrains MM. Favrin et Pouchet. — M. Bussac (Julien), 166, rue Cuvier, Lyon (6^e), parrains MM. Drevet et Guillemoz. — M. Guillaume (Robert), 104, chemin du Château-Gaillard, Villeurbanne, parrains MM. Drevet et Guillemoz. — M. Egbers, 28, passage de l'Hôtel-Dieu, Lyon (2^e), parrains MM. Desvigne et Guillemoz. — M. Moyne

tiges écrasées avec des grains de sésame et du sel indigène sont consommées contre les vers intestinaux.

POLYGALACÉE, SÉCURIDACA LONGEPEDUNCULATA Fresen.

Noms indigènes : *Lacha* (Banda), *Salapô* (Dakpwa), *Malo* (Manja), *Homo* (Ibaya), *Hémo* (Ali), *Amoundré* (Nzakara).

Arbuste de demi-savane et de savane, à feuillage retombant de teinte vert émeraude ; la fleur a une odeur de violette, fructification, juillet-août.

L'écorce de la racine exhale une violente odeur de *salicylate de méthyl*.

BIBLIOGRAPHIE

L. RALLET, *Etude Phytogéographique de la Brenne* (Thèse de la Faculté des Sciences de Poitiers, 1936).

Cette thèse apporte une contribution importante à l'étude de la flore des étangs et des landes, flore déjà connue en partie par les travaux de plusieurs phytosociologues.

Dans cette étude, M. RALLET n'a pas pu appliquer strictement les principes de l'école de Montpellier, il s'en est tenu à l'esprit seulement ; c'est ainsi que la fréquence des espèces n'a pas été obtenue par l'emploi de carrés, mais par de simples déplacements à la surface du terrain ; la terminologie a été simplifiée ; la classification des associations est une classification écologique formée d'ensembles physionomiques ou stationnels ; dans l'analyse floristique de chaque ensemble, M. RALLET répartit les espèces en autant de catégories qu'il y a d'associations ou de groupements participant par leur voisinage au peuplement de cet ensemble ; par exemple pour la lande mésophile à *Erica scoparia* et *Ulex nanus* on a les catégories suivantes : plantes de la lande mésophile, plantes de la lande humide, plantes de la lande sèche, plantes de la prairie humide, plantes de la prairie inondée, plantes de la prairie mésophile, etc. Cette répartition des espèces dans les différents groupes, réalise ce qu'on pourrait appeler un « spectre écologique » qui concorde sensiblement avec la classification des espèces d'après leur degré de fidélité. Cette classification, dit l'auteur, valable pour notre région (la Brenne), devrait être modifiée ailleurs et ce que nous avons pu faire dans une région de plaine au sol uniforme ne serait peut-être pas possible ailleurs ; elle a l'avantage de bien faire ressortir les relations topographiques et génétiques existant entre les associations et nous ajouterons qu'elle rend l'exposé de M. RALLET accessible au plus grand nombre, à ceux surtout qui ne sont pas initiés à la technique phytosociologique. Ces principes posés, l'auteur étudie les groupes suivants : associations aquatiques, associations des plantes amphibies, associations des prairies, associations de landes, associations sylvatiques, associations messicoles. La flore de la Brenne présente de grandes analogies avec celle de la Sologne voisine, flore de terrain siliceux relativement pauvre ; certaines associations y sont assez mal représentées : association à *Cicendia*, lande tourbeuse à *Erica tetralix*, tourbières à sphagnum et aulnaie, par exemple ; l'association la plus importante de la végétation naturelle est la lande à *Ericaria scoparia* et *Ulex nanus*. Les recherches de l'auteur ont porté non seulement sur les phanérogames, mais aussi sur les muscinées, les lichéens, les algues benthiques et planctoniques ; ces dernières lui ont fourni un matériel

riche de plus de 300 espèces. Un chapitre intéressant est consacré à la répartition des associations végétales de la Brenne. M. RALLET a dressé les plans à 1/10000 d'un grand nombre d'étangs avec leurs ceintures végétales représentées par des hachures conventionnelles ; on peut ainsi se rendre compte aisément des zones de végétation et de leur importance relative ; un travail analogue est fait pour les monticules et les landes. Ces plans, au nombre d'une cinquantaine, avec les tableaux comparatifs d'espèces qui suivent, rendent sensibles aux yeux, bien mieux que les descriptions. L'irrégularité des zones végétales ; un fait qui ressort particulièrement bien, c'est la pénétration des espèces des zones les unes dans les autres, d'où il semble résulter que les associations qu'on y peut distinguer sont des coupures artificielles opérées à travers une succession continue.

En ce qui concerne le dynamisme des associations l'auteur s'en est tenu à une prudente réserve ; il n'a guère pu observer que les successions des forêts en exploitation, le retour des cultures à la friche et à la lande ou encore le passage brutal de la lande à la culture par défrichement. Que les étangs évoluent vers la lande, la lande vers la forêt qui représenterait le « *climax* », c'est son opinion, conforme à celle émise par d'autres phytosociologues, mais ce n'est qu'une opinion exprimée hypothétiquement, l'évolution est trop lente pour qu'on puisse rien affirmer avec certitude. Pour l'instant, c'est la lande qui paraît être la forme la plus stable constituant, suivant la terminologie des phytosociologues, un « *subclimax* ». Dans un autre chapitre, M. RALLET résume l'histoire de la Brenne ; nous en retiendrions seulement le fait que les étangs qui couvrent cette région sont tous l'œuvre de l'homme, œuvre qui a amené une modification importante de la flore. L'auteur examine ensuite la nature et l'origine probable des éléments qui composent la flore de la Brenne : éléments méditerranéens, sarmatiques, euro-sibériens, montagnards et plantes à aires disjointes ; par la prédominance des espèces atlantiques (*sensu lato*), la Brenne appartient au secteur armorico-aquitain de Braun-Blanquet, ou armorico-ligérien de Flahault, on n'y relève aucune espèce endémique à moins qu'on ne considère comme telles, *Ptychotis thorei* qui est plutôt une endémique du S.-O. et *Isoetes tenuissima*, forme d'*Isoetes variabilis*, qui ne se trouve qu'en Sologne, en Brenne et dans le Limousin.

Un soin particulier est apporté à la détermination des limites atteintes par les espèces méditerranéennes ; ce qui confirme en les précisant les observations faites par différents auteurs.

L'auteur termine son travail par des considérations d'ordre local et par des vues personnelles se rapportant à la doctrine des associations ; il discute à la lumière de ses propres observations la valeur des critiques faites à cette doctrine, puis exprime son opinion personnelle de la façon suivante : « On s'apercevra peut-être un jour que les associations végétales n'ont jamais existé que dans l'esprit de leurs inventeurs... qu'importe si leur étude a été féconde et a fait reculer dans sa sphère la limite des connaissances humaines. On ne saurait demander plus à une hypothèse scientifique ». Oui, toute la question est en effet de savoir si cette étude a été féconde ; on peut du moins affirmer (et la valeur du travail de M. RALLET le prouve) qu'elle a renouvelé l'intérêt des études botaniques.

A. QUENEY.